



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JANVIER 2020

Présents : 14

Absentes excusées : **Jacqueline MARTINO** qui donne pouvoir à **Isabelle SIRLIN**
Karine BERTHO
Béatrice BALAC

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 00
Céline BAILLY est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 19 DECEMBRE 2019.
- B- DELIBERATIONS.
- 1- Subventions aux associations.
 - 2- Convention et subventions aux établissements scolaires de SAINT DOLAY.
 - 3- Convention avec le Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés (RASED).
 - 4- Tarifs de location des garages communaux.
 - 5- Avenant au contrat de fourniture et livraison de repas en liaison chaude.
 - 6- Création d'un budget annexe « Lotissement des Châtaigniers ».
 - 7- Modification du tableau des effectifs.
 - 8- Adhésion BRUDED (Bretagne Rurale et rUrbaine pour un Développement Durable) pour l'année 2020.
- C- INFORMATIONS DIVERSES.
- 1- Rappel de la convention ADMR 2017/2020.
 - 2- Repas CCAS du 1^{er} mars 2020.
- D- INFORMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE.
- 1- Téléphonie « montée en débit » au nord de la commune et antenne à BURIN.
 - 2- Convention CAF/ASB pour 2019/2023.
 - 3- Circuit vélo-route « Cran/Le Val » en SAINT DOLAY.
- E- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.
- 1- Courrier anonyme envoyé à M. Le Maire.
 - 2- Cloches de l'église.
 - 3- Chauffage de la salle de convivialité au complexe sportif.

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 19 DECEMBRE 2019.

Accord du conseil à l'unanimité 14 voix pour (Jean Louis BELLIOU n'a pas pris part au vote car absent au conseil municipal de décembre 2019).

B- DELIBERATIONS.

1- Subventions aux associations.

Yves BERTHO présente aux élus les demandes de subventions des associations qui ont été validées par la commission finances du 20 janvier 2020. La commission propose de ne pas augmenter les subventions par rapport à 2019. Le vote ne concerne que les associations retenues par la commission finances et pour lesquelles une demande a été reçue en mairie. Les subventions arrivées après la commission finances seront examinées lors d'une prochaine commission et votées lors d'un prochain conseil.

Associations	Subventions	Oui	Non	Blanc
C.C.A.S SAINT-DOLAY	5 000 €	15		
UNC - AFN	355 €	14	1	
Eau et Rivière de Bretagne	57 €	9	3	3
Office Municipal des Sports de SAINT-DOLAY	6 748,70 €	15		
Association Familles Rurales (section couture)	119 €	12	2	1
ACCA (Chasseurs)	355 €	14		1
FNATH (accidentés du travail)	57 €	14	1	
Echange et Partage – Deuil	57 €	14		1
Le Souvenir Français – Canton de La Roche-Bernard	102 €	14		1
CUMA (prêt de matériel à la commune)	80 €	15		
Coups de pouce aux devoirs	108 €	15		
Resto du Cœur du Morbihan	355 €	13	1	1
FAVEC – Fédérations des conjoints survivants et parents d'orphelins	97 €	14	1	
Cinéma La Couronne – La Roche Bernard	883 €	15		
Vilaine en Fête	150 €	15		
Club Rochois Gymnastique – La Roche-Bernard	57 €	12	3	
Prévention Routière (Comité Départemental du Morbihan)	61 €	15		
L'Arbre Phoenix (nouvelle association dolaysienne)	100 €	12		3
Comité Alexis Danan de Bretagne pour la protection de l'enfance	100 €	9	4	2
Union Départementale Des Sapeurs Pompiers - Morbihan	75 €	12	1	2
ACCA (chasseurs) Remboursements des indemnités pour les 12 piégeurs de ragondins	600 €	15		

Accord du conseil suivant tableau ci-dessus.

2- Convention et subventions aux établissements scolaires de SAINT DOLAY.

Emmanuelle GONÇALVES rappelle le mode de calcul de la subvention attribuée à l'école NOTRE-DAME JEANNE D'ARC au titre de la convention, qui est le coût moyen de l'élève des trois dernières années de l'école publique Arc En Ciel, soit :

- 1 255,84 € pour un élève en classe maternelle soit 55 256,96 € pour 44 élèves.
- 331,79 € pour un élève en primaire soit 23 225,30 € pour 70 élèves.

Soit un total de 78 482,26 €

D'autre part il est attribué à l'école privée Notre Dame / Jeanne d'Arc, 47,00 € par élève pour les fournitures scolaires soit 5 358 € pour 114 élèves, 12 € par élève pour l'arbre de Noël soit 1 368 € pour 114 élèves et 34 € pour les activités socio-éducatives soit 3 876 € pour 114 élèves, soit un total de subventions de 10 602 €.

Les subventions de l'arbre de Noël (12 € par élève) et les activités socio-éducatives (34€ par élève) seront versées à l'Association des professeurs de l'école publique ARC EN CIEL, soit pour 127 élèves un total de 5 842€. Il est entendu que les enfants fréquentant les écoles publiques de La Roche-Bernard ou Missillac, bénéficieront de ces mêmes subventions.

Accord du conseil à l'unanimité.

3- Convention avec le Réseau d'aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED).

Emmanuelle GONÇALVES propose aux conseillers municipaux d'établir une convention avec le RASED pour l'aide aux enfants ayant des difficultés scolaires. Cette structure est basée à la mairie d'ALLAIRE et le coût de la participation financière est de 1 € par enfant scolarisé soit pour l'école Arc En Ciel 127 €. Il est bien entendu que tous les élèves des 2 écoles publique et privée peuvent en bénéficier.

Les réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves. Ainsi, les RASED contribuent-ils à "l'objectif de l'école qui est d'amener tous les élèves à la maîtrise des connaissances et des compétences inscrites dans les programmes en référence au socle commun. Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire. Elles permettent de remédier à des difficultés résistant aux aides apportées par le maître. Elles visent également à prévenir leur apparition ou leur persistance chez des élèves dont la fragilité a été repérée."

Accord du conseil à l'unanimité.

4- Tarifs de location des garages communaux.

M. Le Maire propose aux élus de fixer un prix pour les garages communaux qui se trouvent derrière la poste. Le tarif retenu est de 40 € par mois.

Accord du conseil à l'unanimité.

5- Avenant au contrat de fourniture et livraison de repas en liaison chaude.

Emmanuelle GONÇALVES informe les élus que depuis le 1^{er} Novembre 2019 la loi EGalim impose un menu végétarien dans toutes les cantines scolaires. La commune a demandé à la société CONVIVIO un avenant au contrat de fourniture et livraison de repas en liaison chaude afin de fournir un repas végétarien par semaine. Ce menu unique est à base de protéine végétale pouvant comporter des œufs ou des produits laitiers. Le prix des repas reste inchangé. Après échanges entre élus et avis partagés sur le sujet M. Le Maire a fait procéder au vote.

Accord du conseil avec 8 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre.

6- Création d'un budget annexe « Lotissement des Châtaigniers ».

M. Le Maire informe les élus que la convention de gestion de la ZAC des Châtaigniers est terminée, ce qui implique à la commune de gérer celle-ci pour la vente des lots disponibles ainsi que la finition des travaux. Pour ce faire, il convient de créer un budget annexe. Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront affectées à ce budget.

A la demande de M. Le Maire, les élus proposent de renommer la ZAC et l'appeler « Lotissement des Châtaigniers ».

Accord du conseil à l'unanimité.

7- Modification du tableau des effectifs.

Marie-Claire LOYER (Directrice Générale des Services) propose aux conseillers municipaux de modifier le tableau des effectifs. La modification concerne la création de 4 postes.

- Un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ière} classe des écoles maternelles à temps complet
- Deux postes d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe ; 1 poste à temps partiel 30/35^{ème} et un poste à temps complet.

- Un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet

Accord du conseil à l'unanimité.

8- Adhésion BRUDED (Bretagne Rurale et rUrbaine pour un Développement Durable).

M. Le Maire informe les élus que la commune adhère au réseau BRUDED depuis plus de 10 ans. Il propose que la commune renouvelle son adhésion pour l'année 2020 pour un montant de 0,30 € par habitant soit un total de 757,80 €.

Accord du conseil à l'unanimité.

C- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1- Rappel de la convention ADMR 2017/2020.

M. Le Maire rappelle aux élus que la commune de SAINT DOLAY ainsi que les communes de LA ROCHE BERNARD, MARZAN, NIVILLAC et THEHILLAC ont signé une convention avec l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) le 16 novembre 2016 pour 4 ans de 2017 à 2020. Dans cette convention il est précisé que les communes versent une subvention à hauteur de 1,50 € par habitant soit pour cette année un montant de 3 786 €.

2- Repas CCAS.

Muriel MALNOË informe que le repas du CCAS pour les personnes âgées de soixante-dix ans et plus aura lieu le dimanche 1^{er} mars 2020 à la salle polyvalente. Les membres du CCAS passeront voir les personnes concernées pour les inscriptions. Si vous avez 70 ans dans l'année 2020 et si personne n'est passé avant le 20 Février, vous êtes invités à vous inscrire en mairie au plus tard le 22 Février 2020.

D- INFORMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE.

1- Téléphonie « montée en débit » au nord de la commune et antenne à BURIN.

M. Le Maire informe sur la montée en puissance d'internet sur le nord de la commune

- Pose d'armoires NRA ZO à LOURMEL, Le CALVAIRE et SAINTE ANNE qui seront alimentées en fibre optique. La participation financière de la commune est 52 163,62 € versée par moitié en 2020 et 2021.
- L'armoire NRA ZO de Burin sera mise en service en mars 2020.
- Le projet d'antenne relais multi-opérateurs à Burin est validé par l'arrêté préfectoral du 23/12/2019.
- Le déploiement du Très Haut Débit (THD) de 97 prises sur les villages de CRAN et du VAL aura lieu de 2019 à 2023 avec la participation de 50% par la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE et 50% par la commune de SAINT DOLAY soit 21 582 €.

2- Convention CAF (Caisse d'Allocations Familiales)/Communauté de communes ARC SUD BRETAGNE.

M. Le Maire informe les élus que la CAF a signé un contrat Enfance/Jeunesse avec la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE et les 12 communes de son territoire ainsi qu'avec les 3 communes associées CAMOËL, FEREL et PENESTIN pour 2019/2022. Le montant des aides pour ces 4 années est de 3 171 175 € soit + 411 885 € par rapport au précédent contrat.

L'objectif de la CAF est de soutenir la création et le développement de l'offre d'accueil et de loisirs pour les 0-17 ans. Ce contrat concerne 60 places multi-accueil ; 2 RAM ; 2 LAEP et 8 ALSH sur le territoire.

3- Circuit vélo-route CRAN/LE VAL en SAINT DOLAY.

M. Le Maire informe que la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE va créer un circuit Vélo-route suite au plan Mobilité Rurale. La partie sur SAINT DOLAY va concerner pour partie les routes et les chemins des prés de vilaine de CRAN au VAL qui seront aménagés et sablés. Ce plan a pour but de valoriser les liaisons en lien avec les stratégies touristiques engagées sur le territoire.

E- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

1- Courrier anonyme envoyé à M. Le Maire.

M. Le Maire informe les élus qu'il a reçu un courrier anonyme le 2/01/2020. Il précise que c'est sans doute une nouvelle façon d'offrir ses vœux à la municipalité.

Il indique que c'est difficile de répondre aux questions sans en connaître les auteurs mais que la presse pourra se faire un plaisir de les rencontrer et enfin mettre un ou plusieurs noms à ce courrier anonyme.

2- Cloches de l'église

M. Le Maire rappelle aux élus que 3 cloches ne fonctionnent plus. Une cloche devrait être réparée rapidement, mais les 2 autres devront être descendues du clocher pour réparation.

Le coût de ces travaux étant très élevé, Il propose aux habitants de SAINT DOLAY d'organiser une réunion d'information avec une entreprise le mercredi 26 Février 2020 à 20 heures à la salle de convivialité afin de présenter le projet de rénovation et son financement.

3- Chauffage de la salle de convivialité au complexe sportif.

Yves BERTHO informe les élus qu'il a été interpellé sur le chauffage de la salle de convivialité. En effet, actuellement, pour modifier la température dans cette salle, il faut changer le réglage des robinets thermostatiques à chaque radiateur. Ces robinets sont situés en hauteur et ne sont accessibles qu'avec un escabeau ou une chaise. Yves BERTHO demande s'il serait possible de modifier le système. Il fait remarquer que l'architecte n'avait pas prévu cette éventualité dans son descriptif. Nicolas GURIEC, employé de l'entreprise qui a réalisé les travaux, précise que les radiateurs ont été réglés pour obtenir une température d'environ 19° dans cette salle. Il a aussi précisé que le circuit pourrait éventuellement être modifié pour rendre cette salle indépendante pour le chauffage. M. Le Maire informe qu'une étude sera diligentée auprès de l'entreprise concernée.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 27 FEVRIER 2020 A 19 HEURES

PRIX 2020 « Zéro Phyto »

A l'occasion du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, le président de la Région Bretagne a décerné le Prix « Zéro Phyto 2020 » à la commune de SAINT-DOLAY. Ce prix est remis aux collectivités ayant cessé d'utiliser des produits phytosanitaires dans la gestion de leurs espaces publics.

Voirie – Environnement : M. Le Maire informe que chaque propriétaire dans la mesure de ses possibilités, se doit d'entretenir ses buses pour éviter les débordements sur les routes. Merci de votre compréhension.

Mercredi 19 février 2020 17h - 19h : L'Association du Marché à la Ferme vous invite à un **Atelier Zéro Déchet** : Réaliser un sac de courses à partir d'un T-Shirt de récup. + d'infos à contact@lafermedumeunier.net

L'APEL - OGEC de l'école Notre Dame Jeanne d'Arc de SAINT DOLAY organise un **SUPER LOTO** animé par Marie Hélène le Dimanche 8 Mars 2020 à 14 heures à la Salle Polyvalente de SAINT DOLAY.

Ouverture des portes à 12 heures

42 tours + 1 tour enfants avec de nombreux lots : bons d'achat de 500 € ; 200€ ; 150 € ; tablette tactile ; caddie de courses etc... + Lot surprise et tombola gratuite.

3 € la carte ; 8 € les 3 cartes ; 15 € les 7 cartes et 20 € les 10 cartes.

COURS DE SELF DEFENSE

Le Karaté Shito-Ryu propose depuis le **7 Décembre 2019** des cours de self-défense au Dojo du Complexe Sportif. Ces cours sont ouverts à partir de **14ans**, aucune tenue particulière si ce n'est qu'un pantalon de jogging/tee-shirt ou sweet-shirt. **Jour/Horaire** : Samedi de 10h30/12h00.

Les techniques de self-défense peuvent être apprises à tout âge. La pratique amène plus de confiance en soi, plus de maîtrise de sa peur..., tout en restant conscient que ces techniques doivent être appliquées si nécessaire que dans le cadre stricte de la loi liée à la légitime défense !

Je vous invite donc à venir découvrir cette nouvelle offre du Karaté Shito-Ryu Dolaysien.

Contact : Mr Hamon Jean Pierre Président Karaté Dolaysien **tél** 06 11 26 17 13

ATELIER COUTURE ST DOLAY

Nous avons besoin de vous pour que notre friperie soit un évènement convivial et pour pérenniser notre activité. Nous lançons un appel aux dons....Nous avons tous des vêtements dans nos placards qui ne nous servent plus, c'est le moment de vous en débarrasser...

Venez déposer vos vêtements et accessoires de mode (sacs, bijoux fantaisie..) directement à l'atelier le mardi de 9h à 15h30 au 1^{er} étage de la Médiathèque ou en me contactant au 06 79 67 42 73 pour que nous les traitions au plus vite et qu'ils soient remis rapidement en circuit lors de notre FRIPERIE du 5 et 6 avril 2020.

Merci beaucoup pour vos dons et votre soutien.

Nous comptons sur vous. La Présidente Héloïse ESNAULT

Agenda de la Médiathèque

Exposition Pendant tout le mois de février, la médiathèque vous propose une exposition consacrée à *La Revue Dessinée*, un magazine d'information qui parle d'actualité autrement, en posant un regard graphique sur le monde. Comment est conçue et réalisée cette revue ? C'est ce que nous vous proposons de découvrir du 5 au 29 février 2020.

Mercredi 19 février à 15h : CINÉSURPRISE

Projection d'un documentaire animalier pour adultes et enfants à partir de 8 ans. Durée 52 mn.

Mercredi 26 février à 11h : BÉBÉS LECTURES

Des histoires à écouter pour les tout petits jusqu'à 4 ans. Durée 20 mn.

Mercredi 26 février à 15h : RACONTINES

Des histoires à écouter pour les enfants de 4 ans et +. Durée 30 mn.

Toutes les animations sont gratuites et sans inscription

Retrouvez-nous sur notre page Facebook [@MediathequedeSaintDolay](#) ainsi que sur le site web www.saintdolay.fr

Horaires d'ouverture de la médiathèque

mercredi : 9h30/12h et 13h30/18h30 | jeudi 16h30/18h30 | vendredi : 16h30/18h30 | samedi : 9h30/12h

Téléphone : 02 99 90 29 29 / Email : mediatheque@saintdolay.fr

Rappel

M. Le Maire invite toutes les personnes intéressées par le projet de rénovation du Beffroi et des Cloches de l'église à une réunion publique animée par lui-même et le directeur d'une société spécialisée en Campanologie

Le mercredi 26 Février 2020 à 20 heures à la salle de convivialité

Au complexe sportif

Venez nombreux